

Fiche de poste

Agent Administratif

Raison d'être de l'emploi

Cet emploi s'exerce au sein du siège de l'association et a pour mission

Gérer administrativement la ligue
Gérer la Comptabilité de la ligue
Gérer l'outil informatique de la ligue
Accueillir et renseigner les usagers

Positionnement dans la structure

Sous la responsabilité hiérarchique du Président, du Secrétaire et du Trésorier de l'association

Sous la responsabilité opérationnelle du Directeur Général des Services

Aptitudes et Compétences requises

Savoir

Notion de base des techniques de communication écrite
Connaissance générale des techniques de gestion administrative et de secrétariat
Connaissance générale des techniques de gestion comptable
Connaissance du fonctionnement associatif
Connaissance de la structure et de son organisation
Connaissance du réseau fédéral
Connaissances spécifiques selon les dossiers traités et des ces acteurs institutionnels
Prise en compte des contraintes liées au bénévolat

Savoir-faire

Maîtrise de l'outil informatique : Traitement de texte « word », Tableur « excel », Publishers, Power Point...
Maîtrise du logiciels spécifiques du Triathlon (Espace Tri 2.0)

Savoir-être

Avoir l'esprit d'équipe
Etre rigoureux, dynamique
Etre capable de s'inscrire dans un projet de développement
Sens de l'organisation (Classement et Archivage), Respect des délais
Sens de l'écoute, Patience, Discrétion, Confidentialité, Diplomatie



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

NORD-PAS-DE-CALAIS

Description du poste

Activités Administratives

Ouverture et ventilation du courrier

Rédaction et mis en forme de document, de courrier, de convocation...

Rédaction de compte rendu des comités directeurs

Rédaction du plan de développement de la Ligue

Rédaction de dossier (Subvention, Conventions...)

Rédaction de bilan

Classement et archivage

Activités Comptables

Imputation comptable des factures

Facturation de prestation

Suivi des écritures courantes

Suivi et Enregistrement des paiements

Le salarié ne peut engager de dépenses financières seul

Activités Spécifiques

Permanence et standard téléphonique

Assure l'accueil des usagers, du public, des stagiaires, des acteurs institutionnels...

Reçoit les appels téléphoniques (Formule une réponse simple de renseignement ou transmet à leur destinataire en respectant les consignes de filtrage).

Gestion de l'Espace Tri 2.0

Suivi des validations de licence

Suivi de la validation des épreuves

Vérification, saisie et facturation des pass-journées

Assistance à la communication

Mise à jour du site Internet de la Ligue

Assure l'enregistrement des résultats sportifs

Réalisation et Envoi de newsletters

Relations avec la presse locale et nationale spécialisée

Développement de la communication interne

Développement de la communication externe

Développement du Triathlon

Rôle de conseil envers les licenciés

Rôle de conseil envers les organisateurs

Rôle de conseil envers les dirigeants de clubs

Appui aux actions ligue

Aide à l'organisation des stages de la ligue

Aide à l'encadrement des stages de la ligue

Aide aux actions de vulgarisation et de découverte du Triathlon

Aide aux écoles de Triathlon



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

NORD-PAS-DE-CALAIS

Condition d'accès à l'emploi

Qualification

Diplômes ou Certification de niveau BAC + 2 minimum ou équivalent

Diplômes ou Certification d'état non-professionnels BAFA, BAFD, BNSSA

Diplômes ou Certification fédéral non-professionnels Initiateur ou entraîneur de Triathlon ou équivalent

Expérience

Professionnelle ou bénévole dans le monde sportif

Mobilité

Etre titulaire du permis de conduire et disposer d'un véhicule

Condition de travail

Affectation Géographique

Ligue Nord – Pas de Calais Triathlon

Complexe sportif Maurice Baude

Route de Bourbourg

59 Gravelines

Temps de travail

Modulation du temps de travail sur la base de 30h hebdomadaire

Horaires de travail

Principalement : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9h00 à 14h00

Modulable en fonction des périodes d'activité et des organisations interne de la Ligue (Stages, Manifestations sportives...)

Ponctuellement en soirée, le weekend, Les jours fériés et pendant les vacances scolaires

Classification

Employé groupe 2 de la convention collective national du sport

Rémunération

Salaire indicatif : Taux Horaire de 9.67 Euros